

# **Migrations Latino-américaines : Processus Politique, Flux et Envois d'argent**

**FLACSO ÉQUATEUR<sup>1</sup>**  
(abonilla@flacso.org.Ec)

**Communication présentée au cours du Foro de Biarritz, France, 3-4 novembre 2008**

---

<sup>1</sup> ce travail a été préparé par Adrian Bonilla, Gioconda Herrera et Jacques Ramirez

## I. INTRODUCTION

Le but de ce travail est d'offrir une vision générale du phénomène migratoire latino-américain vers l'Europe, en insistant sur la dimension politique internationale, l'identification des flux et des courants de mobilisation, et la nature et le poids de l'argent qui est envoyé vers l'Amérique Latine.

Pour avancer le processus politique international, le travail construit l'argument selon lequel l'approche européenne du phénomène est passée d'une vision qui démontrait les causes sociales et économiques, à une autre qui a sécurisé le transit des personnes. Il discute la pertinence et l'efficacité des politiques publiques dérivées de cette approche, conçue comme discours politique, et il analyse le cas de la Directive Retour pour mettre en évidence sa nature conflictuelle.

Le travail identifie également l'origine et la destination de la diaspora latino-américaine au cours des deux dernières décennies, et génère des données qui permettent de comparer l'Europe et les autres régions du monde. Il décrit certaines pratiques d'insertion, la destination du travail des émigrants, et plusieurs caractéristiques sociales des groupes de personnes qui arrivent en Europe.

Pour terminer, il analyse la question des envois d'argent, situe l'Europe dans le contexte d'autres régions d'origine d'envois d'argent, et identifie les pays et les sociétés avec le plus grand volume de réception. Il réfléchit sur leur hétérogénéité et sur leur poids dans les économies nationales.

## II. Le processus politique de la restriction aux émigrations latino-américaines.

La première décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle a rendu visible en termes politiques pour l'Europe un phénomène contemporain qui avait pourtant commencé plusieurs années auparavant : les émigrations latino-américaines. En réalité, les flux ont commencé au cours des deux décennies précédentes, mais ils ont augmenté intensément depuis la fin des années quatre-vingt-dix (Itzingsohn, 2003 : 77). Les réformes attribuées à la libéralisation des économies au cours des deux dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle et l'échec de leur modèle de développement peuvent être une partie de l'explication. En effet, la flexibilisation du marché du travail, le recul du système de protection de l'État, déjà précaire, de bien-être en Amérique Latine, la privatisation d'énormes entreprises publiques, et la réduction de la taille de l'État, ont créé des pressions évidentes sur l'offre de travail dans les pays latino-américains. Si l'on y ajoute la vulnérabilité des économies basées sur l'exportation de biens primaires ou avec très peu de valeur ajoutée, chaque crise de marché global avait des possibilités de se transformer en une crise sociale générale. Derrière toutes les vagues migratoires latino-américaines, il y a toujours eu un détonateur économique parfaitement identifiable<sup>2</sup>.

Les réponses européennes au phénomène ont été diverses en fonction de l'origine des migrants, et de la composition politique des instances de décision de l'Union, de chacun des pays en particulier, mais surtout à partir des dix dernières années, la question a généré, de façon graduelle, des politiques de plus en plus restrictives et, dans de nombreux cas, contaminées par une vision plus sécuritaire que sociale et économique. L'asymétrie est évidente entre les deux continents en termes de capacités politiques. Il en ressort que bien que la migration représente une relation significative d'interdépendances, l'influence latino-américaine sur les décisions européennes est très limitée, raison pour laquelle la conduite des États de la région est généralement réactive face aux décisions qui sont prises à Bruxelles et dans les autres capitales avec une autonomie presque absolue par rapport aux opinions latino-américaines. Le processus politique international se construit sur les perceptions de l'Europe dans ce domaine et la possibilité de représentation des intérêts des populations qui ont immigré se canalise davantage autour des réseaux domestiques et intra européens (Laubenthal, 2007), plus que sur l'interaction gouvernementale entre les deux continents.

---

2 C'est le cas de la crise financière équatorienne de 2000, de l'effondrement bolivien pendant le second gouvernement de Goni, de l'ajustement péruvien avec Fujimori et de l'Amérique Centrale à la fin des années quatre-vingt-dix.

Précisément, jusqu'en 1999, les différents pays d'Europe avaient des politiques migratoires différenciées. Le traité d'Amsterdam, souscrit cette année, construit pour l'Union un scénario où s'ouvre la possibilité de politiques communes d'admission, de prévention de flux illégaux ou non souhaités, au milieu d'une rhétorique qui insistait sur les images d'amélioration du travail et de lutte contre le racisme et la xénophobie. Cette politique a été complétée presque immédiatement à Tampere la même année. L'Europe traçait une politique qui donnait de la cohérence au système de frontières ouvertes entre ses membres en ouvrant une corrélation parallèle de restrictions communes envers ceux qui viennent de l'extérieur de celles-ci.

Par la suite, la Commission et le Conseil jouent un rôle central dans plusieurs autres processus. L'inquiétude due à la standardisation des visions de l'immigration, ainsi que le système de prise de décisions, s'imposent sur la politique spécifique de chacun des États. Il est cependant nécessaire de différencier que, d'un côté, ce sont les politiques qui uniformisent les standards d'admission d'étrangers en prenant en considération les éléments concernant le travail, l'économie et les possibilités de bien-être que peut accorder une société, et qui auraient pu être reflétés dans les décisions européennes jusqu'en 2001<sup>3</sup>, et de l'autre, chose très différente, ce sont les décisions qui construisent le phénomène du transit de personnes comme une menace pour la sécurité des États, des institutions ou des sociétés. Un vecteur qui vient des attentats qui ont eu lieu à New York contre les tours jumelles et leur réplique à Madrid en 2004 semblerait altérer de façon dramatique les politiques migratoires. Avec ces antécédents, la politique anti migratoire se sécurise petit à petit<sup>4</sup>.

### **1. L'émigration de latino-américains comme question de sécurité.**

La construction du phénomène de la Migration comme question de sécurité, pour les flux venant d'Amérique Latine vers l'Europe, n'est cependant pas efficace. Elle ne l'a pas été dans le registre contemporain des interdépendances entre l'Amérique Latine et le nord industrialisé, comme ne l'a été aucune tentative de gérer, avec des instruments de sécurité, des phénomènes qui ont une origine dans la société ou dans l'économie. Au contraire, l'expérience des États et des régimes internationaux dans la gestion de questions de société globale comme si elles pouvaient être régulées avec des outils de sécurité nationale, a été désastreuse. L'un des exemples les plus graphiques de l'échec de processus de sécurisation sur les questions de l'agenda social en Amérique latine, a été celui du trafic de drogues.

Pendant presque trente ans, on a insisté en Amérique Latine sur une stratégie dont l'objectif était la diminution de la consommation de psychotropes illégaux, sur la base de l'éradication de cultures et de laboratoires, la capture d'envois, par le biais de l'interdiction aux frontières en haute mer, la désarticulation des organisations délictueuses, et le contrôle des changes et des devises dans les systèmes financiers. Cette stratégie a échoué de façon répétée, étant donné que, malgré des prisons pleines de trafiquants et de consommateurs, malgré des mers et des frontières surveillées par l'armée, des satellites et des équipements de dernière génération ; malgré le déversement de milliers de tonnes d'herbicides et de produits toxiques, et malgré la violence dans les zones de culture, la consommation n'a pas diminué dans les pays industrialisés et elle a plutôt augmenté dramatiquement sur d'autres continents. Dans la mesure où la demande ne se contrôle pas, et qu'il s'agit d'un problème de santé publique et non pas de police ou de militaires, la situation reste stable (Camacho : 2007).

La sécurisation de la migration est une erreur de concept. L'idée que le phénomène menace l'existence de sociétés ou d'individus ne rend pas compte de l'évidence factuelle, mais de perceptions idéologiques enracinées dans des discours d'identité qui sont supposés être

---

3 En 2000 la Commission Européenne présente au Conseil et au Parlement le besoin d'établir des politiques migratoires en accord avec les niveaux de développement économique, la capacité de réception de chaque État, les liens culturels, et la situation des pays d'origine ([www.Uca.Es/grup-invest/sej-352/REF3MUNOS.Pdf](http://www.Uca.Es/grup-invest/sej-352/REF3MUNOS.Pdf)), en 2001 cette même commission présente une autre communication pour coordonner ouvertement la politique migratoire entre les membres de l'Union (diem).

4 Les pays européens récepteurs de migrants ne ratifient pas les conventions internationales orientées vers la protection de travailleurs immigrants, concrètement la convention Internationale de l'ONU sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, en vigueur depuis le 1 juillet 2003, de l'OIT ([http://www.ilo.org/global/About\\_the\\_ILO/lang-en/WCMS\\_075353](http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/lang-en/WCMS_075353)).

orientés vers la protection de valeurs ou de systèmes de comportement, d'anecdotes quotidiennes, et de traditions.

Dans la tradition des études de sécurité, les approches des États centristes<sup>5</sup>, qui situent dans le noyau des inquiétudes la permanence de l'État ou de ses institutions, le rejet de la migration comme une question de sécurité, au moins du point de vue conceptuel, n'est pas difficile. L'accablante évidence historique démontre plutôt que le flux de personnes, d'une société à une autre, a toujours existé et que, dans plus d'une occasion, ce processus a généralement enrichi les sociétés de destination et a fini par renforcer les États nationaux. Dans cette tradition, les migrations ne peuvent pas être vues comme une question de sécurité, à moins de les visualiser comme une invasion ; mais le fait certain, c'est que le voyage dont le but pour une personne ou une famille est de travailler et de résider dans un autre pays, n'est pas un acte hostile ni délibéré, et n'a pas pour but l'élimination des formes de cohabitation ou des gouvernements et des normes qui régissent les populations.

La conversion du phénomène migratoire en acte d'invasion est donc un acte délibéré de discours. La construction de l'immigration comme événement défiant la sécurité des États est un événement politique avec des acteurs concrets qui énoncent le discours de la sécurité. Il est évident, surtout quand une question a normalement été traitée comme un phénomène appartenant à un autre type de significations, dans ce cas la société globale.

Les migrations latino-américaines vers l'Europe doivent être comprises à la lumière des tendances de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, qui ont accéléré l'intégration et l'interdépendances de la production, des marchés, et des systèmes financiers, et en évoquant la restructuration de leurs systèmes politiques et de leurs économies qui coïncident avec les dernières années de la Guerre froide. Quelle menace peuvent générer pour l'Europe ces sociétés? Ce qui court un risque, par exemple la stabilité des marchés du travail, peut être neutralisé avec des outils qui correspondent à la guerre ou au délit organisé? La réponse est raisonnablement négative dans toute approche théorique, et elle doit donc être recherchée dans le cadre des représentations et dans les discours politiques qui font allusion non pas à l'existence d'États sociétés et de personnes, mais à des intérêts qui viennent de la distribution du pouvoir domestique et des images qui motivent les électeurs.

La vision sécuritaire de la migration développe également des dispositifs d'identité : elle ne cesse pas d'évoquer l'image d'une nation européenne qui s'identifie avec un code de conduite, une tradition quant à son ordre politique, une vision sur la religion, la diversité ou le pluralisme. À la rigueur, il peut s'agir d'une approche qui se fonde dans le monde international créé en Westphalie et où la souveraineté est une conséquence de l'identité culturelle qui légitime le pouvoir politique. Le nationalisme est un produit historique de la Modernité, préalable aux processus contemporains que nous connaissons comme globalisation ou mondialisation. Il suppose la construction d'un échafaudage d'idées avec des capacités de cohésion totalisatrices de l'identité et d'homogénéisation basée sur l'idée d'une communauté formée au cours du temps. La perception de l'immigration en tant que menace interpelle précisément l'idée de nation européenne à partir de la visualisation des différences avec les communautés qu'elle reçoit. Elles mettraient en risque l'existence de cette nation pour une raison : avec des valeurs différentes, parce qu'elles exercent une pression sur leurs capacités économiques ou parce qu'elles ne sont pas gouvernables par leurs institutions.

Le nationalisme culturel qui se construit autour de l'image de l'Europe intolérante des migrations n'est pas très différent de celui qui a mis sous pression le continent et qui a explosé en solutions violentes au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Le besoin de préserver l'identité institutionnelle de l'État n'interpelle pas les raisons de la sécurité, étant donné que les intérêts des migrants latino-américains se construisent autour de l'image d'intégration, d'inclusion et de stabilité dans leur destination, davantage que dans la disruption ou l'altération de l'ordre

---

<sup>5</sup> Il s'agit de la littérature, probablement la plus puissante dans ses effets politiques, des théories de relations internationales. L'approximation réaliste, celle qui a inspiré, depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle les politiques de défense et de sécurité de la majorité d'États industrialisés et qui suppose que l'ordre international tourne autour des États et, que étant donné l'inexistence d'autorité centrale, la question de sécurité préside l'agenda de toutes les politiques extérieures.

politique ou des valeurs culturelles hégémoniques.

L'image d'une communauté nationale liée à un ensemble de croyances suppose, d'une certaine manière, l'émission d'un discours nationaliste. Ce discours est formé de récits, de signes et d'interprétations qui, inévitablement, s'élèvent sur des métaphores de ce qui est étranger. Le récit des migrations peut se concevoir comme l'opposition entre civilisation ou barbarie et aussi, très facilement, comme la contradiction de cultures ou même de traits physiques des personnes. C'est pour cela que la question est politique et qu'elle doit être visible, précisément parce qu'elle peut interpeller un ensemble de représentations, racistes par exemple, qui détruisent le noyau même de la cohabitation dans ce que l'Europe a érigé à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

L'identité d'aversion aux migrations, le sentiment d'appartenance, la 'communauté' qui se construit et qui se regarde elle-même comme l'Europe sans latino-américains, renvoie donc nécessairement aux discours de ce qui est étranger ou propre, et produit des univers parallèles de représentations qui créent des tensions dans l'image nationale et les fondements de l'ordre multinational de l'Union<sup>6</sup>. Il n'est pas facile, même dans le discours, de soutenir l'intolérance.

La perspective du discours de 'sécurité nationale' a légitimé un ensemble de politiques spécifiques sur la frontière, qui se sont concrétisées en pratiques telles que l'arrestation et l'expulsion de migrants n'ayant pas régularisé leur situation. L'image de frontière n'est pas non plus très différente des processus d'occupation de l'espace dans le monde de Westphalie, car elle suppose la mobilisation militaire ou policière pour l'interdiction et pour la construction professionnelle de l'exclusion.

La particularité du discours politique anti-migratoire se trouve dans l'intersection de différents éléments qui font allusion au processus historique de la récente globalisation et à la nature des processus politiques domestiques, ainsi qu'aux perceptions de l'électorat. L'insécurité face aux migrations n'est pas produite par elle, mais elle contourne d'autres dimensions qui concernent la capacité des économies et de la politique à satisfaire les attentes de leurs citoyens, les mêmes qui croisent les préjugés et les valeurs d'exclusion enracinés depuis des siècles ; et c'est précisément pour cela que les phénomènes exigent de se différencier et, par cela même, le discours de la sécurité n'identifie pas les problèmes et les instruments politiques qui, déployés, ne résoudront pas les conflits et ne neutraliseront pas le phénomène.

Avant de se baser sur ceux-ci, les discours sur les 'objets' les construisent. L'objet de la sécurisation de la migration est la construction d'une barrière physique face à la menace de l'étranger. Les politiques de sécurité sont le résultat de cet objet construit dans un processus politique concret avec des acteurs spécifiques, mais, comme il n'existe aucune menace réelle envers l'existence de l'Europe, sa culture, son économie et ses institutions, de la part des migrations latino-américaines, le résultat ne sera pas autre chose que l'exacerbation de l'illégalité et la construction de dynamiques qui finiront par éroder les institutions comme conséquence, non pas du flux de personnes, mais des décisions destinées à les contenir.

## **2. Le cas de la Directive Retour**

Les effets politiques dans l'ordre international de la mise en place du discours sécuritaire sont également pernecieux. L'application de la Directive Retour énoncée en 2008 a généré une réaction internationale de profond refus en Amérique Latine, et a certainement porté tort aux relations entre les nations entre l'autre côté de l'Atlantique et l'Europe, en plus de produire des différences importantes au sein même de l'Union.

La Directive qui produit concrètement un cadre légal pour l'arrestation et l'expulsion de personnes qui n'ont pas régularisé leur situation en Europe, dans un contexte de restrictions de plus en plus importantes pour cette régularisation au cours des dernières années, semblerait

---

<sup>6</sup> Au niveau de la société, les politiques de sécurité sont destinées à protéger l'identité culturelle et la stabilité sociale, mais on n'y arrive pas en fermant les frontières. Le risque est de porter atteinte au noyau de principes légaux et normatifs qui ont construit l'Union Européenne (O'Neill : 2006).

orientée, plus que vers un découragement de l'immigration, vers la construction d'un climat hostile envers ceux qui vivent déjà en Europe. À partir de la directive, toutes les personnes étrangères sont soupçonnées d'illégalité et doivent prouver leur régularité. Le discours de l'apparence a finalement de nombreuses possibilités de mener la pratique du contrôle de police. Il y a eu de très nombreuses réactions sur le terrain des Droits de l'Homme concernant cette possibilité.

Mais au-delà de ce qui pourrait se produire dans le cadre des sociétés domestiques, la Directive Retour a cassé les engagements préalables des nations européennes, et a fracturé plusieurs processus en marche dans le cadre des régimes internationaux. Elle a également généré un rejet officiel de pratiquement toutes les organisations multilatérales dans l'hémisphère Occidental et dans tous les gouvernements d'Amérique Latine.

La Directive porte atteinte, par exemple, à l'engagement de Montevideo sur les Migrations et sur le Développement du sommet des chefs d'État Ibéro-américains souscrit, entre autres États, par l'Espagne et par le Portugal qui, en plus de reconnaître les principes de multilatéralisme, d'intégralité, de centralité des personnes, d'interdiction de stigmatiser les migrants, le refus du racisme, la reconnaissance du fait que la migration n'est pas un délit, et de nombreux autres, interdit strictement l'adoption de mesures unilatérales sur les questions migratoires par les parties<sup>7</sup>.

Par le biais du Conseil Permanent, l'Organisation des États Américains exprime son inquiétude et envoie une mission de haut niveau pour discuter des implications de la Directive (Résolution 939 1654/08). Il s'agit probablement de la réaction la plus tiède étant donné le poids énorme des États-Unis, qui est aussi un pays récepteur d'immigration, et dont la prise de position est cependant un signal important.

Les pays du MERCOSUR sont beaucoup plus explicites. L'organisation internationale émet un communiqué déplorant la Directive parce qu'elle contredit la normative européenne et les chartes de base des Droits de l'Homme, ainsi que plusieurs conventions des Nations Unies. MERCOSUR rappelle l'hospitalité de ses nations face aux vagues migratoires européennes au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, rejette la xénophobie des politiques restrictives, et place l'origine des migrations dans des causes structurelles (Déclaration de Tucuman, 1 juillet 2008).

La Communauté Andine se prononce dans le même sens et souligne la contribution des émigrants à la prospérité des sociétés réceptrices (lettres des Chanceliers Andins du 1<sup>er</sup> juillet aux autorités européennes).

L'Union des Nations Sud-américaines, institution politique de création récente qui regroupe tous les États de la région, exige un traitement juste et humanitaire pour les migrants et refuse explicitement la Directive, tout en insistant sur l'idée du droit à la libre mobilité des personnes (Déclaration sur la Directive Retour, 4 juillet, 2008).

Le Système d'intégration d'Amérique Centrale (SICA) exprime son inquiétude envers la Directive pour les implications de violation des Droits de l'Homme et de la dignité des personnes, et elle invoque le principe de responsabilité partagée pour traiter la question (Déclaration spéciale en matière de migration dans le cadre de la XXXI<sup>ème</sup> réunion ordinaire des Chefs d'État et du Gouvernement des pays de la SICA, El Salvador, 27 juin 2008).

Aux déclarations de tous les organismes multilatéraux d'Amérique Latine, s'ajoutent les prises de position spécifiques des gouvernements de la zone. Aux tons de profond refus annonçant des représailles, comme celui du président vénézuélien qui a menacé d'arrêter l'envoi de pétrole aux pays de l'Union Européenne (<http://celare.CI/cms/content/view/2767/2B/>), s'ajoutent ceux des pays avec lesquels l'Union a d'importantes relations. Le Brésil a déploré la décision. Le Pérou a proposé une réunion ministérielle conjointe entre l'Amérique Latine et l'Europe (26 juin 2008, [www.Rree.gob.pe](http://www.Rree.gob.pe)). La République Dominicaine montre la situation de risque dans laquelle se trouvent placés les citoyens latino-américains ([www.Présidence.gob.do](http://www.Présidence.gob.do) 2 juillet 2008), la Colombie demande des explications par le biais de son Chancelier (<http://web>).

---

<sup>7</sup> Engagement de Montevideo sur les Migrations et le Développement des Chefs d'État et de Gouvernements de la Communauté Ibero-américaine, Montevideo, 4 et 5 novembre 2006.

presidencia.gov.co). L'Équateur refuse explicitement la mesure, l'Argentine considère la Directive comme inadmissible et xénophobe (Déclarations de Cristina Fernandez [www.Minci.gob.ve/noticias/28/180385](http://www.Minci.gob.ve/noticias/28/180385)), et le leader cubain Fidel Castro déplore l'hypocrisie de l'Europe avec la "brutale" directive (20 juin, 2008).

De toutes les manières, malgré la grande force des réactions latino-américaines, les capacités politiques de la région ou de ses États pour influencer les décisions européennes sont très limitées. L'agenda des pays avec l'Europe est complexe et varié. On peut cependant s'attendre par la suite à une coopération difficile des pays de la zone dans la question. Étant donné que les politiques européennes de restriction, d'après les raisonnements exposés, ne neutraliseraient probablement pas le phénomène dans sa totalité et construiraient davantage un échafaudage complémentaire d'illégalité, l'Europe devra compter de toutes façons dans le futur sur des politiques amicales des pays latino-américains. Cette possibilité a précisément pu avoir souffert. Tout nouveau régime international bilatéral ou multilatéral dans ce sens naît vicié par le manque de confiance.

Au sein de l'Europe, la Directive a également produit des réactions différentes. Le Parlement a approuvé le projet avec une majorité de 369 votes qui ont dépassé les 303 députés qui se sont abstenus ou qui se sont opposés à la décision, et le pays qui a le plus grand nombre d'émigrants latino-américains, l'Espagne, a déclaré qu'elle ne l'appliquera jamais, selon les termes de la première vice-présidente du gouvernement ([www.elpais.com/articulo/espa%C3%B1a/explica/va/aplicar/directiva/retorno/](http://www.elpais.com/articulo/espa%C3%B1a/explica/va/aplicar/directiva/retorno/)), alors que la France essaierait de faire pression pour un futur pacte Européen d'immigration qui impliquerait encore plus de restrictions que les actuelles (<http://newsnote.bbc.co.uk/go/pr/fr/2008/06/19>). Il existe des positions diverses par rapport à l'application, la volonté, et le rythme d'exécution de la mesure et des différences qui vont de la remise en question juridique de la Décision, à la capacité que présentent certaines pour financer les coûts des arrestations et les procédures juridiques. Par exemple, la radicalité xénophobe des autorités italiennes est équilibrée par la précaution des pays scandinaves ou le scepticisme de la Pologne. Le processus politique d'exécution de la directive en Europe n'est pas terminé. De toutes manières, plusieurs des constitutions de ces pays, ainsi que certains des préceptes généraux sur lesquels a été proposée la construction de l'Union sont remis en question ou rompus par la Directive.

### III. FLUX.

L'Amérique Latine a été historiquement un continent migrant. Même si, pendant plusieurs siècles, elle a été une destination importante pour la population européenne, la tendance à la consolidation des migrations Sud-Nord des cinquante dernières années au niveau global a approfondi le caractère émetteur du continent par rapport à sa condition de récepteur. Selon la CEPAL, pour chaque immigrant arrivant sur le continent il y a quatre latino-américains émigrés. (CEPAL, 2006). L'histoire de la migration européenne en Amérique montre que, malgré les origines humbles et les niveaux d'éducation faibles, les immigrants ont obtenu un processus de mobilité sociale en ascension (Yepez, 2007). Aujourd'hui, au contraire, on observe que les migrants latino-américains vers le nord (Europe et États-Unis) ne parviennent pas toujours à accéder à des situations de mobilité sociale. Leurs projets migratoires vers le nord s'établissent dans des contextes de travail précaire et avec des scénarios politiques défavorables à leur présence.

Au cours des dix dernières années, nous pouvons parler de l'apparition d'une nouvelle carte migratoire en Amérique Latine, caractérisée par une augmentation vertigineuse de l'émigration des pays Andins vers le Sud de l'Europe, en particulier l'Espagne et, dans une moindre mesure, l'Italie, une croissance et une diversification des migrations intra régionales et particulièrement transfrontalières, la présence encore très importante de personnes qui se dirigent vers les États-Unis malgré le durcissement de sa politique migratoire, et la sélection de nouvelles destinations comme le Japon. En outre, les flux migratoires de latino-américains/es se sont diversifiés dans leurs origines, leurs destinations, et les modalités, comme conséquence de la globalisation ainsi que des profils : les latino-américains migrants sont surtout jeunes bien qu'il y ait aussi des adultes âgés, il y a de plus en plus de femmes, ils appartiennent à différents

groupes ethniques, ils viennent de différents niveaux d'éducation, et les causes qui motivent leur migration ne sont pas uniquement économiques (Herrera y Yopez, 2007).

## 1. Évolution des flux

Selon la CEPAL, le nombre de migrants d'Amérique Latine et des Caraïbes a atteint un total estimé de 21 millions de personnes en 2000, et les estimations parlent de presque 25 millions en 2005, ils représentent 13 % des migrants dans le monde, et 4,1% de la population dans la région. Sur ces 25 millions, 9 millions correspondent au Mexique, suivi par les pays de la communauté des Caraïbes, la Colombie, et certains pays Andins comme la Bolivie et l'Équateur, qui dépassent un million de personnes.

### a. Migration latino-américaine aux États-Unis

Les États-Unis constituent encore la principale destination de la population migrante de la région. Pour la CEPAL (2006), vers 2004, la population latino-américaine dans ce pays avoisinait les 18 millions. Selon Canales (2006), en 1960 les latino-américains représentaient 20 pour cent du total des immigrants aux États-Unis. Pour 2002, ils représentent environ 50 pour cent. Un immigrant sur deux vient donc d'Amérique Latine. Mais le poids de chaque région est très différent, et l'immigration mexicaine est de loin historiquement la plus importante. En effet, en 1960, les mexicains représentaient 63% des immigrants d'Amérique Latine ; en 2002 ce pourcentage s'est élevé à 73%. Les données du recensement 2000 parlent de plus de neuf millions de mexicains. La migration depuis les Caraïbes a été importante surtout au cours de la décennie 1980, où elle atteint 22%, et celle venant d'Amérique Centrale augmente considérablement au cours de la décennie 1990. Par rapport à l'Amérique du Sud, elle reste relativement stable et représente, entre 1960 et 2002, 12 et 1 % de l'immigration Latino-américaine et des Caraïbes vers ce pays. On peut également trouver des changements importants à l'intérieur de chaque région. Ainsi, alors qu'en 1960 l'Argentine et le Brésil apportaient 40% des immigrants de la région sud-américaine, en 2002 l'Équateur et la Colombie contribuent avec 46%. À l'exception du Mexique, actuellement la majorité des pays de la région a entre cent mille et trois cent mille personnes installées aux États-Unis (Argentine, Brésil, Équateur, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou, Venezuela). La Bolivie, le Costa Rica et le Chili sont les pays ayant le plus petit nombre d'immigrants (moins de 80. 000 personnes).

**Tableau N°. 1**

#### **États-Unis : Population née en Amérique Latine et aux Caraïbes recensée en 2000**

Région et pays de naissance	Population	Pourcentage
Région Andine	1.246.993	7,8
Reste de l'Amérique du Sud	418.452	2,6
Mésosamérique	11.155.715	70,00
Caraïbes et autres	3.118.610	19,6
Total région	15.939.779	100

Source : Centre Latino-américain et des Caraïbes de Démographie (CELADE) – Division de Population de la CEPAL, Projet de Recherche de la Migration Internationale en Amérique Latine (IMLA)

La relation par sexe varie aussi en fonction du pays. Alors que nous trouvons encore une prédominance de migration masculine dans les cas du Mexique, de l'Équateur et de la Bolivie, c'est le contraire pour la République Dominicaine, le Pérou et la Colombie. Une autre donnée intéressante qui révèle des problèmes potentiels de réunification familiale est que, dans certains cas (Équateur, Haïti, Guatemala, Salvador), moins de 5% de la migration est composée d'enfants, ce qui veut dire qu'il s'agit d'un flux net de travailleurs/ses. (Canales, 2006). Il existe aussi une grande diversité en termes de niveaux de scolarisation avec des niveaux élevés atteints par des pays comme le Venezuela ou le Pérou par rapport au Mexique et au Salvador. Cette hétérogénéité s'évanouit si l'on regarde les conditions de travail encadrées dans des contextes de vulnérabilité sociale (Canales, 2006). Cet auteur montre que les taux d'activité économique sont supérieurs à ceux de la population autochtone dans les

deux cas, avec une scolarisation élevée ou faible.

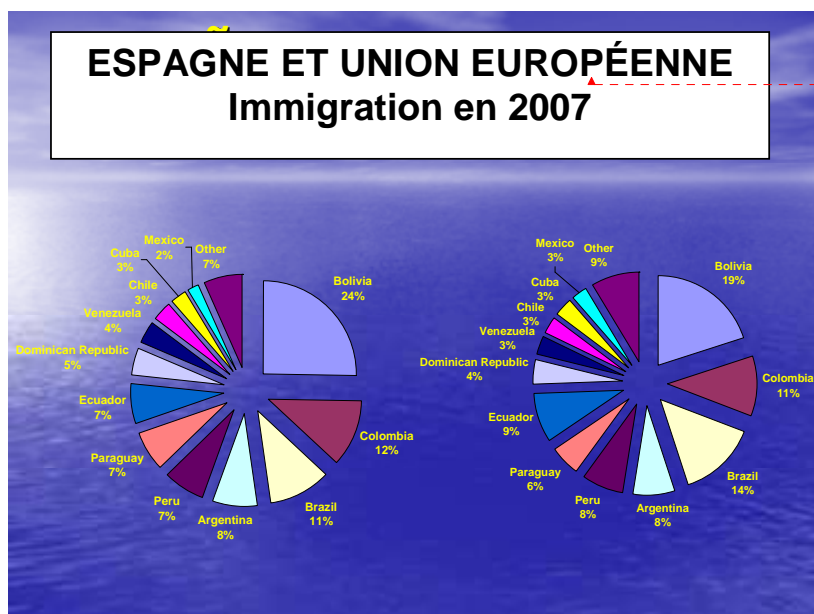
## b. Migration latino-américaine en Europe et en Espagne

Jusqu'à la décennie de 1990, l'immigration des latino-américains en Europe était caractérisée par la présence de citoyens/nes du Cône Sud, un grand nombre d'entre eux ayant fui les dictatures militaires de leur pays, et par la migration sporadique et temporaire de migration Andine, surtout autour d'activités comme la musique et le commerce d'artisanat.

A partir de 1990, cette réalité se modifie. L'arrivée de la population péruvienne, dominicaine et cubaine en Italie et en Espagne, commence à se produire avec plus de force. Elle coïncide cependant aussi avec la croissance extracommunautaire de l'immigration en Europe depuis d'autres continents, et les flux importants d'Europe de l'Est. Elle se produit en outre dans le cadre de la définition d'un statut légal européen versus un statut extracommunautaire pour le reste des immigrants. L'Europe unitaire naît précisément quand les flux immigrants d'autres continents se font de plus en plus présents et quand commence à apparaître de plus en plus dans le discours politique le besoin de se penser comme nations multiculturelles (Herrera y Yeppez, 2007).

Les premiers flux d'immigration latino-américaine strictement économique sont passés relativement inaperçus. Progressivement, pendant toute la décennie des années quatre-vingt-dix, se produit une arrivée silencieuse de dominicains, de péruviens, d'équatoriens, de colombiens, de boliviens, qui préparent le terrain pour l'entrée d'autres immigrants : ils sèment les premières graines pour la configuration des réseaux de travail et sociaux et ils font de l'Europe, spécialement Italie, l'Espagne et le Portugal, la destination préféré de nombreux latino-américains. Si nous prenons seulement le cas de l'Espagne, on constate que les statistiques officielles du début de la décennie 1990 ne différenciaient même pas la présence latino-américaine par nationalités. Maintenant, 18 ans plus tard, la présence équatorienne, colombienne, argentine et bolivienne en Espagne est indiscutable. On calcule que la population latino-américaine recensée est passée de 50 000 en 1981, à 150 000 en 2000 et à 1 162 123 en 2005.

Pour 2007, l'immigration latino-américaine en Europe est un phénomène fondamentalement espagnol.

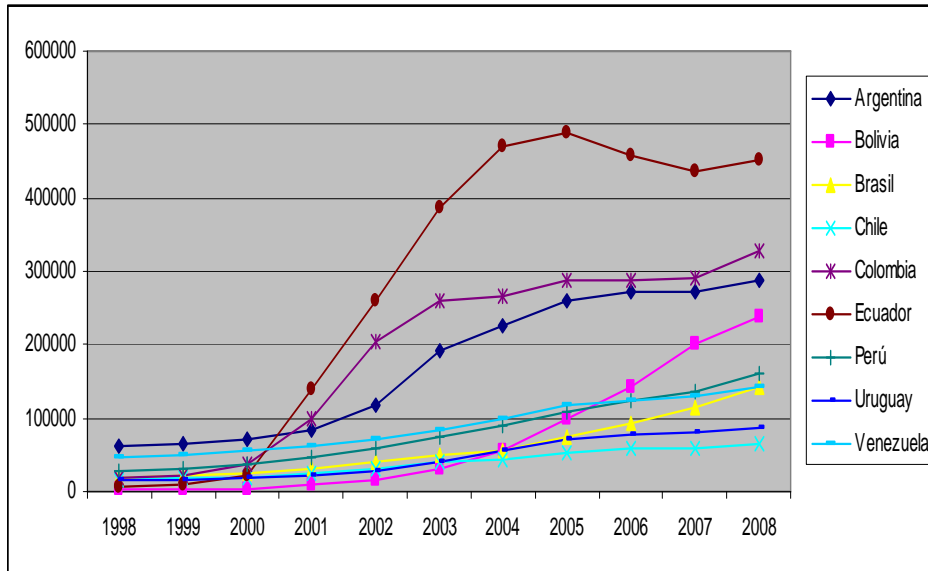


**Formatted:** Font: 16 pt, Bold, French (France)

Source : EUROSTAT

Élaboration Michel Poulain, Université de Louvain la Neuve.

Graphique N° 2  
Migrants sud-américains en Espagne.  
1998-2008



Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, le volume et la vitesse du flux surprennent. Au début, on remarque principalement les équatoriens et les argentins, produit des débâcles financières des deux pays respectivement de 1999 et de 2001. Ensuite vient la Colombie, avec son profil d'émigration forcée, produit de la violence et du déplacement, et, dernièrement, à partir de 2003, la Bolivie, dont les citoyens sont les derniers à entrer sans visa Schengen en Espagne jusqu'en avril de cette année (2007). Même si les motifs de départ de ces latino-américains sont variés, ils ont en commun une crise générale de reproduction sociale qui se traduit principalement par une crise d'attentes face à la reproduction intergénérationnelle, le manque de confiance face aux politiques économiques de leurs pays et le besoin de laisser derrière eux les discriminations de toutes sortes (Herrera y Yépez, 2007).

Plusieurs auteurs ont indiqué qu'une autre caractéristique de la nouvelle vague migratoire, particulièrement Andine, est sa féminisation. Il s'agit également d'un changement important par rapport au flux antérieur, et il pose une série de nouvelles interrogations par rapport à l'expérience migratoire, la précarité de leur insertion dans le monde du travail, les formes d'organisation par rapport aux soins, aux processus de socialisation, aux changements dans les processus d'auto identification, aux relations de genre et à de nombreuses autres questions.

D'autre part, de même qu'aux États-Unis, et nous dirions que de façon encore plus prononcée à cause de son caractère plus récent, l'hétérogénéité des profils, le profil éducatif et aussi l'origine socio économique, se diluent lorsqu'il s'agit d'analyser les créneaux du travail où s'insèrent les immigrants, leurs lieux de colonie, leurs espaces de socialisation.

Dans ce changement de siècle nous voyons également l'arrivée d'une migration économique qui ne regarde pas nécessairement l'origine : les latino-américains/es sont installés en Europe, ils apportent à l'économie, achètent des logements, éduquent leurs enfants, aident à compenser la réduction des taux de natalité et le vieillissement de la population et surtout, ils assurent les soins aux enfants et aux personnes âgées, dans des pays avec des États de bien-être familiaux, qui n'ont pas garanti ces espaces de soin avec des services publics (Herrera y Yépez, 2007).

Une fois encore, si nous regardons le cas de l'Espagne et de l'Italie, nous voyons que l'augmentation des latino-américains dans ce pays est accompagnée d'une croissance encore plus grande de la population venant de Roumanie, d'Ukraine, d'Albanie, dans le cas de l'Italie, et de roumains et d'ukrainiens dans le cas de l'Espagne. Les latino-américains cohabitent de plus en plus avec d'autres nationalités de nouveaux arrivants et de moins nouveaux, comme c'est le cas des marocains qui ont une présence historique plus ancienne dans toute l'Europe. Cette nouvelle cohabitation présente des défis pour penser le sens de l'immigration latino-américaine, son interaction avec d'autres immigrants, et sa position dans l'agenda public. (Herrera y Yépez, 2007).

En effet, selon Yépez et Bach, (2008) "entre l'Europe qui a accueilli les exilés politiques latino-américains et l'Europe des vingt quatre pays d'aujourd'hui, des transformations très importantes se sont opérées. La création d'une Europe sans frontières internes, établie progressivement à partir de l'accord de Schengen en 1985, et agrandie à la quasi-totalité des États membres à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark, ainsi que certains autres États en vertu d'accords, a impliqué en contrepartie le renforcement des frontières externes et la construction d'un 'anneau de force' autour du territoire européen (Kofman, 2000). "

En outre, "à partir de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, la politique d'immigration et d'asile a pris une compétence communautaire. Quatre questions font l'objet de propositions pour l'établissement de directives européennes : le regroupement familial, l'immigration des travailleurs, l'admission d'étudiants et de personnes réalisant des stages professionnels ou de volontariat, et le statut de résidents de longue durée. La difficulté d'atteindre un consensus entre tous les pays membres de l'Union fait craindre une harmonisation prenant comme référence les politiques les moins avancées. "

Divers analystes sont d'accord pour qualifier la politique migratoire de l'UE de restrictive et défensive (Martinello, 2001). La construction européenne a également compliqué les catégories juridiques, et la distinction classique entre national et étranger a cédé le pas à une différenciation entre ressortissants, communautaires et originaires de pays tiers. Alors que les relations entre la première et la seconde catégorie se resserrent, dans la mesure où ils partagent la citoyenneté européenne, la distance s'accroît entre ces deux et la troisième. Comme l'affirme avec raison Andrea Rea (2007 : 115) 'en rejetant la résidence comme un critère important d'attribution de droits, l'Europe a privilégié la logique nationale et les accords entre États par rapport aux interactions quotidiennes au sein de leurs communautés'. La façon de résoudre la double crise que traverse la vieille Europe : crise de l'État de bien-être et crise de l'État-nation, aura une incidence décisive sur sa politique migratoire (Schierup, Hansen et Castles, 2006).

### **c. Les flux intra régionaux**

Même si la migration Sud-Nord marque la règle de la réalité migratoire des latino-américains/es, il ne faut pas oublier l'existence et l'augmentation au cours des dernières années de flux à l'intérieur de la région, surtout, mais pas exclusivement, transfrontaliers. La région est marquée comme un espace émetteur et récepteur de migrants.

Selon la CELADE (2006), les migrants intra régionaux totalisent près de 3 millions de personnes, et quatre pays de la région présentent des pourcentages élevés de population née à l'étranger : Costa Rica (7,5%), Belize (7,1%), Argentine (4,2%) et Venezuela (4,2%). Parmi ces pays, seule l'Argentine a vu diminuer la population étrangère par rapport aux décennies précédentes.

Nombreux sont les pays qui reçoivent surtout de la migration transfrontalière. Ainsi, l'Argentine a une tradition historique d'immigration depuis le Paraguay ; celle venant de la Bolivie, du Pérou ainsi que du Chili et de l'Uruguay est plus récente. Il en est de même pour la présence de nicaraguayens qui est importante au Costa Rica (226 374) et l'on calcule que 608 691 colombiens vivent au Venezuela (CEPAL, 2006). Il convient de distinguer certains flux plus

récents comme celui des colombiens en Équateur, fruit du conflit politique dans ce pays.

#### d. Japon

Pour finir, parmi les tendances régionales récentes se trouvent les flux vers le Japon, surtout ceux de brésiliens et de péruviens. Cette migration vers le continent asiatique se caractérise comme une migration de retour d'une seconde ou d'une troisième génération de migrants japonais vers le continent américain au début du vingtième siècle.

Cette migration de retour trouve des similitudes avec le processus de plus en plus revitalisé, par le biais de la nouvelle législation espagnole et des actuelles lois italiennes, qui facilitent précisément la nationalité aux enfants et aux petits-enfants d'immigrants de ces pays. Un contingent important d'argentins, d'uruguayens, de brésiliens et de vénézuéliens a commencé à émigrer vers le vieux continent par le biais de ces mécanismes.

## 2. Refuge et déplacement

Au début du XXIème siècle, l'Amérique du Sud, en particulier la sous-région Andine et l'Amérique Centrale, sont le scénario de mouvements de déplacés/es internes et réfugiés/es. La Colombie est le pays d'origine ayant la plus grande population en mouvement par migration forcée en Amérique Latine. Dans une proportion inférieure suivent le Pérou, le Salvador et le Guatemala. Cette population se dirige généralement vers les pays limitrophes, d'où le fait que le Costa Rica, l'Équateur, le Mexique et l'Argentine soient les pays d'asile de la région<sup>8</sup>.

Même si ces données reflètent la dimension des pays avec une plus grande gravité par rapport au problème du refuge, il est nécessaire de faire attention à l'invisibilité des colombiens/nes qui ont fui leur pays à cause de la violence et qui ne sont pas enregistrés comme réfugiés/es ni demandeurs d'asile. D'après les données recueillies par Marcogliese (2005), on calcule que plus d'un demi million de colombiens/nes avec un besoin de protection internationale ont fui vers des pays voisins : près de 270 000 au Venezuela, 250 000 en Équateur, 100 000 au Panama et 50 000 au Costa Rica. D'après Ponton (2006), "en 2002, environ 21 800 colombiens ont traversé les frontières pour se protéger d'attaques, de menaces ou d'actions armées dirigées contre la population civile. Depuis 2000, le chiffre total de colombiens ayant traversé les frontières s'élève à 49 545". Il y a cependant d'autres études qui parlent de chiffres plus élevés<sup>9</sup>.

Dans les déplacements internes, il est nécessaire de distinguer le cas colombien qui vit dans un scénario de conflit armé depuis des décennies, qui a amené entre 1 million et demi et 3 millions de personnes à se dépalcer à l'intérieur de leur pays, pour un total de presque 4 millions dans tout le continent Américain (IDMC, 2006). Environ 60% sont des femmes, dont beaucoup de veuves et de mères célibataires avec des enfants, et 40% du total sont des paysans (Santilla, 2001). Au Pérou, on estime que, au cours de la décennie des '90, près de 600 000 personnes

---

8 Mais, en termes généraux, les États-Unis et le Canada sont les pays qui reçoivent la grande majorité des réfugiés/es de la région (voir : [www.unhcr.ch/statistics](http://www.unhcr.ch/statistics)). De même que la population migrante en général, les États-Unis attirent la population en mouvement par migration forcée. D'autre part, ce sont les deux pays du continent qui ont la meilleure infrastructure pour accueillir la population déplacée de la région (voir : <http://www.acnur.org/>).

9 On calcule que plus de 300 000 colombiens vivent en Équateur, en ajoutant ceux dont on considère qu'ils ont besoin de protection internationale (250 000) et ceux/celles qui n'en ont pas besoin, dont seulement 11 492 ont le statut de réfugiés, d'après l'ACNUR (2005) (voir cadre 8). Pendant ce temps, le gouvernement de Pastrana institutionnalisait les fumigations de glyphosate dans la zone frontalière entre la Colombie et l'Équateur. À partir de 2004, ces fumigations s'intensifient dans le cadre des stratégies d'éradication de cultures de "plantes illicites", principalement de coca, comme partie du Plan colombien de lutte contre le trafic de drogues. En parallèle, les déplacements vers l'autre côté de la frontière, en territoire équatorien, se sont intensifiés. En moyenne, entre 100 et 150 personnes s'adressent tous les jours au Comité Pro-réfugiés de l'ACNUR en Équateur pour solliciter le refuge et, seulement en mars 2004, entre 150 et 500 colombiens sont arrivés dans la province du Carchi, venant de Chiles, village colombien. Dans la commune de La Hormiga, département de Putumayo, à la frontière avec l'Équateur, seulement pendant le mois de juin 2004, 100 personnes ont été déplacées comme conséquence des fumigations qui ont commencé cette année (CODHES, 2004).

se sont déplacés internement à cause de la violence (OIM, 2000 Santilla, 2001). Ce pays a vécu des situations de déplacement de périodes prolongées, entre les années '80 et '90, mais, avec la diminution des conflits avec les groupes armés, ceux-ci se sont réduits considérablement. Selon Mora (2003), le nombre de déplacés/es internes s'est réduit à partir du milieu des années '90 jusqu'à près de 60 000 en 2002, chiffre qui s'est maintenu stable jusqu'en 2005 d'après les données de l'IDMC (2006).

Dans le contexte Centre-américain, d'après les données recueillies dans l'étude de Mora (2003), on calcule que, au cours des années '80, les conflits armés ont provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes au Guatemala, au Salvador et au Honduras. Le retour à la paix a représenté une diminution radicale à la fin des années '90, mais beaucoup de ceux qui ont migré ne sont pas revenus à leur pays d'origine. A titre d'exemple, pour 2001, il restait encore près de 250 000 personnes déplacées au Guatemala. Et ceux qui ont opté pour migrer aux États-Unis et au Canada sont aussi restés dans ces pays.

#### **IV. MIGRATION ET ENVOIS D'ARGENT**

Au cours des deux dernières décennies, les envois d'argent vers l'Amérique Latine ont été multipliés par dix. En parallèle, l'intérêt pour l'impact de ces flux sur le développement économique des pays récepteurs a augmenté. D'après la Banque Mondiale (2007) et le BID (2007) la région se trouve à la tête du classement mondial de récepteurs d'envois d'argent. Les dernières données pour 2006 parlent de 55 milliards US\$<sup>10</sup>. En outre, les transferts représentent 70% de l'investissement étranger direct (IED) et sont cinq fois plus importants que l'assistance officielle au développement<sup>11</sup>.

La tendance à la croissance des flux de transfert d'argent est restée stable pendant toute la période et, avec de petites fluctuations, ces transferts se multiplient par deux tous les cinq ans (CEPAL, 2006).

Il existe cependant une grande hétérogénéité dans les modèles de migration et d'envois d'argent des différents pays et régions. Le Mexique, le Brésil et la Colombie concentrent 63% du total des envois d'argent perçus dans la région. On calcule qu'en 2006, 23 milliards 53 millions US\$ sont entrés au Mexique en flux absolus d'envois d'argent, et en ont fait le plus grand récepteur au niveau mondial<sup>12</sup>. Il est cependant nécessaire d'indiquer que ces envois d'argent ne correspondent pas seulement à l'argent envoyé par les mexicains des États-Unis aux membres de leur famille, mais aussi à l'argent qu'envoient plusieurs collectifs de latino-américains aux membres de leur famille qui sont en transit au Mexique afin de leur apporter des ressources nécessaires pour leur voyage<sup>13</sup>. Le Brésil et la Colombie ont occupé les postes 9 et 11 dans le monde, respectivement avec 7 milliards 373 millions US\$ et 4 milliards 200 millions US\$. Le Guatemala, avec 3 milliards 610 millions US\$, et le Salvador avec 3 milliards 316 millions US\$ ont capté un pourcentage important du total des transferts (BID, 2007). De cette façon, 75% des envois d'argent se sont concentrés sur ces cinq pays, qui sont devenus les grands récepteurs de transferts dans la région.

#### **Evolution des envois d'argent dans les pays sud-américains**

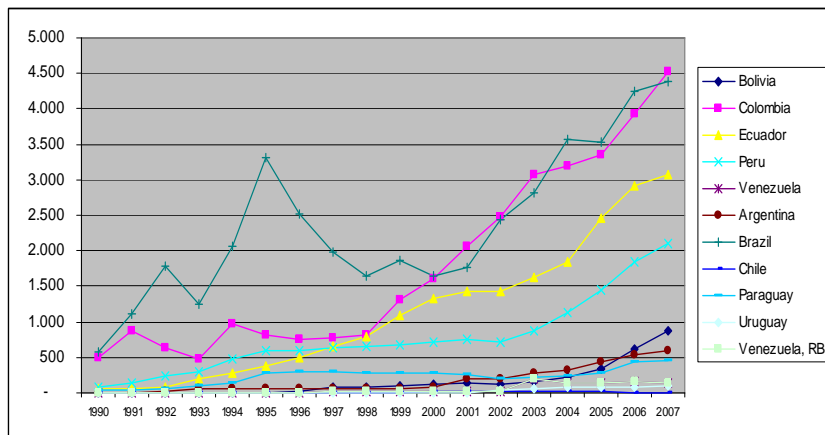
---

10 Si l'on y ajoute les pays des Caraïbes, le chiffre s'élève à 62 Milliards 300 millions, 14% de plus qu'en 2005, dont environ 75% vient des États-Unis et presque 15% d'Europe de l'Est, d'après le BID-FOMIN (2007).

11 L'utilisation des envois d'argent est l'objet d'inquiétude et a stimulé plusieurs initiatives, dans les pays récepteurs ainsi que dans les organismes de financement du développement. La dernière étude de la Banque Mondiale (2007), que nous citons dans le présent travail, se restreint à onze pays d'Amérique Latine.

12 Cependant, des études récentes signalent que ce chiffre est gonflé par un problème conceptuel et méthodologique dans la façon de mesurer le montant des envois d'argent. Voir dans ce sens le travail de Tuiran, Santibañez y Coronado (2006) "Le débat sur le montant des envois d'argent aux familles". Séminaire Permanent de Migration, octobre 2006, Mexico, Colegio de la Frontera.

13 Casillas (2007) signale qu'il existe au Mexique plusieurs entreprises d'appareils électroménagers où se font des opérations d'envoi et de recouvrement d'argent. Une seule entreprise, Elektra, compte 1 569 centres de recouvrement au Mexique en octobre 2006. Ces établissements se trouvent sur les itinéraires utilisés par les migrants pour arriver au nord du continent.



Avec un flux d'envois d'argent supérieur à 2 milliards 300 millions US\$, se trouvent l'Équateur (2 900), le Pérou (2 869) le Honduras (2 359), représentant les pays récepteurs qui ont augmenté considérablement en cinq ans. Avec des envois d'argent autour de 1 milliard US\$, se trouvent la Bolivie (1 030), le Nicaragua (950) et l'Argentine (850). Enfin, les pays qui ont une réception faible ne dépassant pas 600 millions US\$, se trouvent le Belize, le Costa Rica, le Chili, le Panama, le Paraguay, le Venezuela, l'Uruguay, le Surinam, la Guyane et Trinidad et Tobago.

Cependant, les effets des envois d'argent varient en fonction de leur taille et de la taille de l'économie nationale. Par exemple, en 2004 les envois d'argent ont représenté 16% du Produit Intérieur Brut (PIB) du Honduras, et 15% du Salvador. Dans les pays les plus grands, qui sont ceux qui perçoivent un plus grand volume d'envois d'argent, ils représentent moins de 5% du PIB national. Dans le cas du Mexique, ils représentent seulement 1,6% du PIB, alors qu'au Brésil, ils correspondent à 0,4% du PIB. Au Pérou ils représentent moins de 1,5% et, seulement en Colombie, leur volume est un peu plus élevé et représente 3,1 % du PIB. D'autre part, en considérant les envois d'argent en termes per capita, le pays qui a le niveau le plus élevé de la région est le Salvador avec près de 350 US\$ per capita (CEPAL, 2006 et BM, 2007).

Par rapport à l'investissement étranger direct (IED), au début de cette décennie, les envois d'argent au Guatemala, au Honduras et au Salvador étaient équivalents, respectivement, à quatre, quatre et trois fois les flux d'IED. Même en Colombie et en Équateur, où, en termes relatifs, les envois d'argent sont plus faibles que dans certains pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes, les envois d'argent représentent, respectivement, 197% et 112% de l'IED (BM, 2007).

Au Mexique, 61% des foyers qui reçoivent des envois d'argent appartiennent au 20% des revenus les plus faibles, alors que seulement 4% des foyers récepteurs appartiennent au 20% des revenus les plus élevés. De même, au Paraguay 42% des récepteurs correspondent au 20% inférieur de la distribution de revenus et seulement 8% au 20% supérieur. En Équateur, au Salvador et au Guatemala au moins 30% de ceux qui reçoivent des envois d'argent appartiennent au segment de revenus inférieurs. Dans d'autres pays, on trouve un modèle opposé, comme au Pérou ou au Nicaragua. Dans ce dernier pays, seulement 12% des récepteurs appartiennent au quintile inférieur et 33% correspondent au quintile de revenus supérieurs (BM, 2007).

D'après le BID, au cours de ces deux dernières années, le pourcentage des migrants latino-américains et des Caraïbes vivant aux États-Unis et envoyant de l'argent régulièrement à leur famille, a augmenté de 61% à 73%. Dans le même période, la moyenne des montants d'envois a augmenté de 240 US\$ à 300 US\$ et les coûts de l'envoi se sont réduits à 50% (BID, 2006). Cependant, de récentes études de la CEPAL, indiquent que les économies latino-américaines feront face en 2008 à une importante réduction des envois d'argent à cause de la contraction économique aux États-Unis. Il faut ajouter à cela une crise dans le secteur de la construction en Espagne, où l'on sait que de nombreux latino-américains travaillent de manière directe et indirecte.

En ce qui concerne l'impact des envois d'argent sur l'investissement et sur la croissance, leur taille est relativement réduite en termes économiques. Leur impact direct apparaît au niveau micro, dans le cadre des stratégies économiques familiales. En effet, la majeure partie des envois d'argent qui arrivent en Amérique Latine est utilisée dans les dépenses courantes ou journalières dans les cas de migration ancienne et mexicaine, ou de migration récente comme l'équatorienne (BID/FOMIN, 2004 et 2003). D'autre part, on connaît très peu d'expériences dans lesquelles les envois d'argent ont soutenu le développement communautaire, question très intéressante pour certains organismes multilatéraux comme le BID ou la Banque Mondiale. Les cas les plus notoires se rapportent aux envois d'argent collectifs stimulés par des organisations de migrants pour développer des projets communautaires, mais les expériences de ce type dans la région sont rares, et celles qui ont réussi apparaissent au Mexique et en Amérique Centrale<sup>14</sup>.

## V. CONCLUSIONS

L'immigration latino-américaine conçue comme un défi pour la sécurité est une construction politique qui n'est pas soutenue par des preuves. L'Europe est une unité politique constituée de diversités culturelles d'une énorme intensité en termes linguistiques et historiques, voire économiques jusqu'à il y a très peu. Les migrations latino-américaines ne viennent pas d'un environnement civilisateur différent, mais complémentaire à l'europpéen, et leurs distances culturelles ne peuvent pas être beaucoup plus importantes que celles qu'il y a entre les nations de l'Europe elle-même. Les migrants latino-américains répondent à des demandes objectives du marché du travail et le poids dans l'économie européenne des envois d'argent vers la région n'est pas remarquable.

La nouvelle carte migratoire latino-américaine présente plusieurs défis pour l'agenda public; certains d'entre eux ont commencé à être débattus autour de deux axes : la relation entre migration, politiques de sécurisation et Droits de l'Homme, et la relation entre migration, envois d'argent et développement. Sur ce dernier point, plusieurs questions se sont posées quant aux impacts des envois d'argent sur la macroéconomie, sur le modèle de développement, ainsi que sur le rôle des migrants comme agents du développement. Ces aspects ont été traités dans les agendas multilatéraux d'intégration régionale ainsi que dans les agendas nationaux de politique extérieure, et ont apporté une visibilité inhabituelle à la migration internationale dans l'agenda public, en cherchant à articuler la perspective traditionnelle de la gestion migratoire et le contrôle de flux dans un Agenda plus intégral.

Les émigrations latino-américaines sont hétérogènes. Aux phénomènes provoqués par les effondrements économiques dans les sociétés d'origine, qui sont relativement nouveaux, s'ajoutent les motifs traditionnels de déplacement pour des raisons de violence ou d'instabilité politique qui se manifestent dans les flux de réfugiés et dans les demandes d'asile fréquentes dans les cas de l'Amérique Centrale et de la Colombie.

La vitesse et les volumes du flux d'immigrations latino-américaines vers l'Europe et particulièrement vers l'Espagne, s'intensifient à partir de la fin des années quatre-vingt-dix du XXème siècle. L'origine de celles-ci se diversifie également. Aux équatoriens et aux argentins s'ajoutent les colombiens, les dominicains et les boliviens. Une caractéristique importante à mentionner est la féminisation de la vague migratoire, spécialement celle venant de la région Andine, la même qui renouvelle les questions traditionnelles du phénomène à partir des pratiques d'insertion, de la précarité de celle-ci, et des dynamiques de construction d'identités dans les sociétés d'accueil.

Les envois latino-américains d'argent de toutes les parties du monde se sont multipliés par dix

---

14 Dans le cas mexicain, surtout l'expérience de Zacatecas qui été très étudiée, des politiques publiques se sont développées pour promouvoir ce type d'envois d'argent qui seraient investis dans le développement communautaire par le biais du plan 3x1 : pour chaque dollar envoyé par les migrants/es, le gouvernement Fédéral et l'État en donnait un autre. Sur le cas mexicain voir Zamora, 2005 et sur les études d'envois d'argent communautaires, voir CEPAL, 2000. Quelque chose de similaire a été mis en marche dans la commune de Cuenca en Équateur avec le projet "1x3 migrante".

au cours des deux dernières décennies, mais seulement 15% d'entre eux a une origine européenne, et le chiffre estimé est d'environ huit milliards de dollars, ce qui est insignifiant dans le PIB européen<sup>15</sup>. Il n'existe pas d'études systématiques calculant le montant à partir de la dynamisation des économies de l'Europe avec le travail de ces émigrants, mais la supposition théorique est qu'il est très supérieur au volume d'argent envoyé vers la région.

---

<sup>15</sup> Le PIB européen est calculé à 18 493 009 millions (Banque Mondiale, 2008). Les Envois d'argent latino-américains de cette origine sont 8 milliards en 2006 (0,04% du PIB).

## Bibliographie

- Banco Mundial (2007) *Cerca de casa : el impacto de las remesas en América Latina*. Washington, DC. Banque Mondiale.
- BID-FOMIN (2007) *Remesas 2006*. Remesas y Desarrollo, Washington, DC, Mars.
- BID-BENDIXEN (2007), *Remesas de España a Latino-américa*, Resumen ejecutivo, juin, Madrid.
- Camacho, Alvaro, (2006) *Narcotráfico : Europa, Estados Unidos, América Latina*, Bogotá : Uniandes-Ceso.
- Castles, S. y M. Millar (2004) *La era de la migración. Movimientos internacionales de población en el mundo*. Editorial Porrúa-Universidad Autónoma de Zacatecas. México.
- Casillas, Rodolfo (2007) *Otra cara de las Remesas*, (inédito).
- Canales Alejandro, (2007) “Remesas, desarrollo y pobreza” en Isabel Yépez y Gioconda Herrera, *Nuevas migraciones latino-americanas a Europa. Balances y desafíos*. Quito : FLACSO Ecuador - OBREAL, UCL.
- CEPAL (2000) *Uso productivo de las remesas familiares y comunitarias en Centroamérica*. [En línea] Washington, D.C. Disponible sur <http://www.cepal.org/publicaciones/xml/8/9538/l420pdf> [accesado el 28/03/2007]
- CELADE-CEPAL (2006) *Migración internacional, Derechos Humanos y Desarrollo en América Latina y el Caribe, Síntesis y Conclusiones*. [En línea] Washington, D.C. Disponible sur <http://www.contexto.org/pdfs/CEPALmigr06.pdf> [accesado el 15/03/2006]
- CODHES (2004) *Fumigación de cultivos de uso ilícito y vulneración de derechos humanos en la frontera colombo – ecuatoriana*. Documento presentado ante el Tribunal Constitucional del Ecuador durante el desarrollo del I Foro de las Américas. Quito- Ecuador.
- [Fondo Monetario Internacional](#) (2008-04). [World Economic Outlook Database](#).
- Herrera Gioconda e Isabel Yépez, (2007) “Introducción”. *Nuevas migraciones latino-americanas a Europa. Balances y desafíos*. Quito : FLACSO Ecuador – UCL UB. OBREAL.
- IDMC (2006) *Internal Displacement, Global Overview of Trends and Developments in 2005*.
- Itzingsohn José, 2003, “Migración, globalización y geopolítica”, en *Anuario Social y Político de América Latina y el Caribe*, No.6, Caracas : Flacso-Unesco- Nueva Sociedad.
- Langberg, L. (2002) *Síntesis del Informe Final sobre Tráfico de Mujeres y Niños para fines de Explotación Sexual en las Américas* [En línea] Disponible sur <http://www.oas.org/CIM/Spanish/Proy.Traf.Res.Inf.Final.htm> [accesado el 15/02/2007]
- Laubenthal Bárbara (2007), “The Emergence of Pro-Regularization Movements in Western Europe”, en *International Migration*, Vol 45, No.3
- Marcogliese, M. (2005) *Escapando de la Latino-américa violenta. La situación de los desplazados internos, solicitantes de asilo y refugiados en América del Sur* [En línea]. IDICSO – Universidad del Salvador. Argentina. Disponible sur [http://www.salvador.edu.ar/csoc/idicso/docs/IDICSO\\_PAPER\\_DE\\_M.\\_J.\\_MARCOGLIESE.doc](http://www.salvador.edu.ar/csoc/idicso/docs/IDICSO_PAPER_DE_M._J._MARCOGLIESE.doc) [accesado el 13/02/2007]
- Mora, L. (2003) “Las fronteras de la vulnerabilidad” [En Línea]. En *Derechos humanos y trata*

de personas en las Américas. Resumen y aspectos destacados de la Conferencia Hemisférica sobre Migración Internacional. CEPAL – Serie Seminarios y Conferencias 33. Disponible sur [http://www.eclac.org/publicaciones/xml/9/14559/lcl2012\\_P.pdf](http://www.eclac.org/publicaciones/xml/9/14559/lcl2012_P.pdf) [accesado el 13/03/2007]

O'Neill, P.E. (2006), "The European Union and Migration : Security versus Identity?" en : *Defence Studies*, Vol 6, No.3, pp.322-350

- Pontón D. (2006) "Violencia en frontera una perspectiva desde la seguridad ciudadana", en *Ciudad Segura, Programa de Estudios de la Ciudad*. FLACSO-Ecuador.

- Potthast B. (2006) "Mujeres migrantes en América Latina : una perspectiva histórica", en Ingrid Wehr (ed.) *Un continente en Movimiento : Migraciones en América Latina Iberoamericana*-Vervuet. Espagne.

- Santillo, M. (2001) *Balance de las migraciones actuales en América latina* [En línea] CEMLA. Argentina. Disponible sur [http://www.scalabrini.org/ita/Triuggio/Santillo\\_spagnolo.doc](http://www.scalabrini.org/ita/Triuggio/Santillo_spagnolo.doc) [accesado el 12/02/2007]

- Sarrible, G. (2000) "El regreso a Europa : Argentinos en España" [En línea]. En *Scripta Nova, Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales*, N°59, 1 de marzo de 2000. Universidad de Barcelona. Espagne. Disponible sur <http://www.ub.es/geocrit/sn-59.htm> [accesado el 10/02/2007]

- Servicio de Inmigración y Naturalización – SIN (1998) *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service*. Washington, D.C.

- Schmid, K. (2005) *Migration in the Caribbean – What do we know? An overview of data, policies and programmes at the international and regional levels to address critical issues* (LC/CAR/L.54). Sede subregional de la CEPAL para el Caribe. Puerto España.

- Tuirán, R.; Santibáñez, J. R. Corona (2006) "El debate sobre el monto de las remesas familiares". En el *Seminario Permanente de Migración*. Octubre 2006. Colegio de la Frontera Norte. Mexique.

- United Nations – UN, Department of Economics and Social Affairs, Population Division (2006) *International Migration Wall Chart 2006* [En línea]. Disponible sur <http://www.unpopulation.org> [accesado el 08/02/2007]

- UNFPA (2006<sup>a</sup>) *Estado de la población mundial 2006. Hacia la esperanza. Las mujeres y la migración internacional* [En línea]. Disponible sur [http://www.unfpa.org/swp/2006/pdf/sp\\_sowp06.pdf](http://www.unfpa.org/swp/2006/pdf/sp_sowp06.pdf) [accesado el 07/02/2007]

- Wasem, R., (2004) *Unauthorized Aliens in the United States : Estimates since 1986*, Congressional Research Report, N° RS2.

- Martínez, J. (2003) : *El mapa migratorio en América Latina y el Caribe, las mujeres y el género* [En línea]. CEPAL. Santiago. Disponible sur [www.eclac.cl/publicaciones/Población/4/LCG2124P/lcg2124p\\_5.pdf](http://www.eclac.cl/publicaciones/Población/4/LCG2124P/lcg2124p_5.pdf) [accesado el 13/03/2007].

Yopez Isabel y Amandine Bach, (2008) "La migración latino-americana a Europa. Reflexiones sobre género y ciudadanía" en Gioconda Herrera y Jacques Ramirez, *América Latina migrante : Estado, familia, identidades*. Quito : FLACSO – Ministère de la Culture de l'Equateur.